

COMMUNE DE PRUNIERES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°7 du 18 décembre 2025
Délibération n°2 de la séance (2025-48)

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Prunières s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc VERRIER, Maire ;

Étaient présents : Pierre DOUSSOT, Robert FRAYSSINES, Martine MARSEILLE, Elisabeth MEYNET, Evelyne PALMAS, Michel de RANCOURT, Annie SOLDADO Jean-Luc VERRIER.

Était absent ou représenté : Jacques BILLON-TYRARD

Secrétaire de séance : Robert FRAYSSINES

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2025

Objet : Décision modificative n°1 – budget de l'eau

Les décisions modificatives sont des délibérations qui viennent modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Les décisions modificatives répondent aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif et peuvent être également transmises par le préfet à la chambre régionale des comptes.

Concernant cette décision modificative, il s'agit de modifier certains postes de dépenses et de recettes sur la section d'investissement afin d'intégrer aux travaux réalisés ou à venir, des études financées il y a plus de trois ans. Ces mouvements se traduisent au budget par des écritures d'ordre en section d'investissement, à travers les inscriptions suivantes :

Section d'investissement- Dépenses						
Nature	Chapitre	Article	Opération	Montant des crédits ouverts avant DM	DM n°1	Montant des crédits ouverts après DM
Ouverture de crédits	21	2156/041	103	0,00 €	30 568,43 €	30 568,43 €
Ouverture de crédits	21	2156/041	Hors opération	0,00 €	20 866.20 €	20 866.20 €
Total					51 434,63 €	51 434,63 €

Section d'investissement- Recettes						
Nature	Chapitre	Article	Opération	Montant des crédits ouverts avant DM	DM n°1	Montant des crédits ouverts après DM
Ouverture de crédits	20	203/041	103	0,00 €	30 568,43 €	30 568,43 €
Ouverture de crédits	20	203/041	Hors opération	0,00 €	20 866.20 €	20 866.20 €
Total					51 434,63 €	51 434,63 €

VU l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la nomenclature budgétaire et comptable M57 ;

VU la délibération n°2025-14 du conseil municipal en date du 9 avril 2025 approuvant le Budget 2025 de l'eau ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de tenir compte de modifications à apporter depuis le vote du budget primitif 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :
8 voix Pour 0 abstention 0 voix Contre

- APPROUVE la présente décision modificative,
- AUTORISE le 1^{er} adjoint délégué aux finances et le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente ;
- DIT que cette présente délibération sera transmise aux services de la Préfecture et à Monsieur le Trésorier Payeur du SGC Embrun-Savines.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus ont signé tous les membres présents. Pour extrait conforme au registre lequel est dûment signé.

Prunières, le 23 décembre 2025

Le Secrétaire de séance
Robert FRAYSSINES

Le Maire
Jean-Luc VERRIER



The image shows two handwritten signatures on the left and a circular blue stamp in the center. The stamp is for the 'MAIRIE DE PRUNIERES' with the code '(05230)' and features a central emblem. The signatures are in black ink and appear to be of the two individuals mentioned in the text.